40.

Je soussigné Comissaire nommé par l'Academie Royale de Chirurgie, pour faire mon rapport sur plusieurs observations envoïées par Monsieur Vacomsaint Chirurgien à Abville.

La premiere observation fait mention d'une gangrene de cause interne, qui s'est manifestée pendant la rigueur de l'hivert, à la partie inferieure externe de la jambe droite d'un homme gouteux depuis long tems, et âgé de 70. ans. Elle parut dabord comme une tache livide qui degenera en croute. Le Chirurgien averti long tems aprés, en procura la chute, au moien d'applications repetées de stirax et d'eau de vie camphrée: mais la suppuration bien établie, il parut une seconde tache livide deux travers de doigt audessous dela premiere, qui fut pansée avec les mêmes medicament. Dés que l'escarre fut tombé, on vit au voisinage, d'autres taches livides et gangrenées, pour les quelles on emploia les mêmes pansemens, plusieurs saignées, des purgations et

ARC 52 n° 29

tisanes Sudorifiques par le conseil d'un Medecin. —
Aprés sept à huit recidives de cette espece, l'auteur finit en demandant à l'Academie de lui donner des éclaircissements sur ce fait. Je ne pense pas — que l'academie soit dans le dessein de repondre à ces sortes de consultations, ni qu'elle puisse faire aucun usage de l'observation.

Seconde Observation.

L'auteur nous dit qu'une femme de 27 ans fut malheureusement accouchée par gens peu instruits, qui lui déchirerent et excorierent le vagin; puis ils — abandonnerent le soin de la guerison à la seule nature. Aprés la suppuration de toutes ces excoriations et déchirures il se fit une telle cohesion des parois du vagin, qu'à peine restoit il un trou où pouvoir introduire le stilet le plus fin. L'obstacle que cette cohesion faisoit aux droits du mariage, procura la malade à l'auteur: celui-ci introduisit un bistouri dans la petite fistule, et l'incisa à y pouvoir conduire le doigt. Une — tente de pareille grosseur, et couverte d'onguent, — fut la principale pièce de son appareil. Il contoit

suivre assiduëment son opération, mais la malade s'éclipsa de façon qu'il ne la plus vuë, et n'en a point entendu parler..... Je pense qu'il n'y a aucun Chirurgien qui ait besoin de ce recit, pour faire, dans un pareil cas, une telle incision et même plus complette: d'ailleurs n'en sçachant point les suites, je crois que l'academie n'en peut faire usage

Académie nationale de médecine Bibliothèque

3.e observation.

L'auteur fait l'histoire d'une femme de 35 ans, qui depuis long tems avoit un sentiment de chaleur brûlante aux deux pieds, sans qu'il y parût rien à l'exterieur. Elle s'étoit fait saigner et appliquer plusieurs topiques qui ne procurerent aucun soulagement. Un jour étant à faire sécher du linge dans son jardin, ce sentiment de chaleur devint tout à coup si douloureux et si accablant, qu'elle ne put faire un seul pas, et qu'il fallut la venir chercher pour la porter dans sa maison, où elle resta pendant quinze jours. Pour lors les pieds et la moitié des jambes devinrent noires, peu à peu les muscles devinrent sphacellés, pouris, détachés de la circonference des

os, et si puants qu'ils infectoient. Ce fut dans cet état facheux que la malade se fît porter à l'hotel-Dieu d'Abville, le 9. avril 1745., où nôtre Chirurgien en exercice par interim, fît appliquer à la circonference de la partie moïenne des deux jambes, c'est àdire dans l'endroit ou le sphacelle étoit fixé, des plumasseaux chargés de stirax et trempés dans l'eau de vie camphrée. Le pansement fut le même pendant 14 jours, et ne fut secondé que par des saignées et quelques purgations, pour préparer, dit l'auteur, à l'amputation des deux jambes qui fut faite le 23 du même mois.

La suppuration qui succeda à ces opérations, parut aller assez bien pendant quinze ou vingt jours; mais ce bien ne fut pas de durée; car une fiévre violente survenuë quelques jours aprés, emporta la malade.

Ce recit quoi que mieux rangé que dans l'original, ne paroît pas dabord d'une grande utilité pour ~~la chirurgie~~ l'academie. Si elle fait néamoins attention que les amputations hors de saison dans ces

circonstances, tournent toujours au desavantage de la Chirurgie, elle se servira de ce fait, et de beaucoup de pareils qu'elle a, pour asseoir un pronostic dans lequel le Chirurgien montrera du sçavoir, et sera lavé de tous les évenemens. Il ~~est~~ un tems et une façon de faire ces amputations, qui ont un autre succès. J'en ai quelques exemples; ~~et~~ c'est cequi demande a être travaillé avec soin.

4e. Observation.

L'Auteur fait le recit d'une tumeur phlegmoneuse à la marge de l'anus d'un homme âgé de 70 ans, qui avoit avalé, long tems avant, une arête de poisson. Le pus qui se forma dans cette tumeur, se fit deux ouvertures, l'une dans l'intestin rectum, et l'autre à trois doigts de l'anus; cequi caracterise une fistule complette. Dans l'opération que fit le Chirurgien, il trouva l'arrête de la longueur de trois travers de doigt.

L'Academie a beaucoup d'observations de cette nature, et notament dans le volume imprimé, où M. Hevin a mis un memoire sur un grand nombre

Académie Nationale de Médecine Bibliothèque

de corps étrangers avalés, qui ont causé differentes maladies, et principalement des fistules à l'anus. Ainsi cette observation ne peut servir qu'à fortifier la doctrine et le fait.

5.e observation.

L'auteur expose un petit os avalé et resté dans l'œsophage d'un homme de 35 ans; lequel faisoit souffrir au point que le malade ne pouvoit avaler sa salive, avoit les yeux enflammés, et se trouvoit dans le cas de suffoquer. Notre Chirurgien se servit d'une tige d'ognon assez longue, dans laquelle il insinua un stilet d'algali pour lui donner plus de resistance. De sorte que faisant passer cette tige dans l'œsophage, il poussa le corps étranger qui descendit aussi tôt dans l'estomac, et le malade fut soulagé et gueri dans le moment.

Dans le volume déja cité nous avons plusieurs exemples de ce fait: celui-ci ne peut donc servir qu'à multiplier les experiences.

BIBLIOTHEQUE MEDECINE

6e Observation

Dans cette observation l'auteur dit que le nommé Caron citoien d'Abville, étant dans un repas, prît une tranche de mouton et l'avala dans le moment sans mâcher. Voulant aparament faire voir à la compagnie combien il étoit un bon avaleur, il dît, voila comme on mange du Mouton? Trés-satisfait de sa gloutonnerie, il en prît une seconde, et l'avala peut être encore avec plus de fanfaronade; mais dans le moment il tomba mort sous la table.

Le chirurgien attribuë cet accident à ceque la seconde tranche devoit être plus forte que la premiere. Pour moi je suis certain que la seconde tranche a entré dans la trachée artere; et c'est une chose que l'Academie doit mediter, car l'ouverture de ce canal aerien sauveroit beaucoup de malheureux. Deliberé à Paris le 19 8bre 1748.

R: Croissant de Garengeot